



GAPPAIE

Comment paramétrer un congé thématique à temps plein (CP TPI)

Dans Fichier /Paramètres/Horaire : Horaire initial Tps plein et maintien des droits Tps plein
Q = 0 et Jrs/sem = 0

Route du Condroz 533
4031 Angleur

Tél. (04) 361 61 00
info@gapi.be

www.gapinformatique.be

Horaires initial Temps plein →



→ La paie ne contient pas les jours d'absences (il ne doivent pas être envoyés en DMFA)

Créer une fiche suite Travailleur et ajouter dans l'onglet/DMFA/Mesure de réorganisation de l'emploi : 03

Non obligatoire mais intéressant pour la gestion de ce sujet dans l'onglet ONSS :